

Référence :**V831**Nom du produit :**SERVIETTE NETTOYANTE ET DESINFECTANTE**Conditionnement : Par 20Poids du conditionnement : 0,084 KG

Conditionné et distribué par : Le Verdier – Entreprise adaptée  
Avenue Georges Pompidou - CS80101  
18204 SAINT-AMAND-MONTROND  
Tél. + 33 (0)2 48 61 50 90 - Fax + 33 (0)2 48 61 50 99

Fournisseur : FARMOR S.A.R.L

Référence : COM 6040 CH

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
2	09/11/2017	Normes Documentaires	DCE	Responsable QHSE



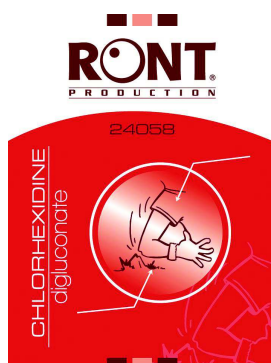
## Fiche Technique

**Référence : COM 6041 CH**

Gencod : 3760098256419

**Référence : LOT 6140 CH**

Gencod : 3760098256402



**COM 6041 CH par 30**  
**LOT 6140 CH par 100**  
**COM 6040 CH en vrac par 1000**

*Les informations contenues dans cette notice sont l'expression la plus exacte et la plus précise possible de nos connaissances actuelles. Elles ne sont données toutefois qu'à titre indicatif. Ces informations ne sauraient impliquer une garantie de notre part*

Photo non contractuelle

## Compresse à la chlorhexidine

### Descriptif & propriétés du produit actif :

La chlorhexidine de digluconate est un désinfectant puissant à large spectre.

C'est une solution nettoyante et assainissante cutané à action immédiate.

Inodore, et incolore, elle est sans alcool et ne pique pas.

**Contenance :** 2 ml

### Composition :

Actif biocide : ACIDE D-GLUCONIQUE, COMPOSE AVEC N,N'-BIS (4-CHLOROPHENYL)-3,12-DIIMINO-2,4,11,13-TETRAAZATETRADECANEDIAMIDINE (2 :1) (CAS 18472-51-0) : 0.199 g/100g TP01

**Utilisation :** Usage externe & usage unique

### Mode d'emploi :

Désinfection d'une peau saine. Renouveler l'application toutes les 6 heures si nécessaire. Action immédiate.

### Précautions :

Tenir hors de portée des enfants. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eliminer l'emballage vide ou le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets. Dans le second cas, le recyclage de l'emballage sera proscrit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel il est destiné.

Produit biocide : Utiliser les biocides avec précautions

**Avec Farmor, prenez le Reflex**

<http://www.reflex-premiers-secours.com> - [info@reflex-premiers-secours.com](mailto:info@reflex-premiers-secours.com)

